



SOMMAIRE

Compte-rendu de l'audioconférence

du jeudi 7 mai 2020 ENFiP/OS

Introduction par Monsieur Ramir

Cette conférence a été décalée pour pouvoir faire état des derniers arbitrages sur les modalités de reprise.

Dans les contraintes à intégrer pour gérer cette reprise, il faut tenir compte du fait que, par rapport à la situation actuelle, il y aura plus de monde dans les écoles à la rentrée et par conséquent cela veut aussi dire plus de risques sanitaires pour chacun.

Il n'y aura pas d'élève présent dans les établissements avant la rentrée de septembre. Seule exception possible : le cas particulier des techniciens géomètres avec une éventuelle poursuite de scolarité en présentiel au mois de juillet, ce point sera tranché fin juin.

La formation des agents C est reportée du 18 mai à fin juillet elle se déroulera en distanciel sur leur matériel personnel. Les stagiaires n'en disposant pas pourront se rapprocher de l'ENFiP qui les orientera vers la direction de leur domicile pour qu'un accès soit mis à leur disposition sur place.

La formation des LEP/LA est reportée à la rentrée de septembre. Pour l'instant, elle est toujours envisagée, comme l'an dernier sur LYON et NOISY, mais cela pourrait évoluer...ce point est à l'étude par le siège. *(voir intervention spécifique abordée lors de l'audio)*

La formation des PACTE se fera en distanciel même si l'ENFiP est consciente que cette catégorie de population a bien besoin d'être formée en présentiel du fait de sa situation de décrochage scolaire. Si un créneau s'ouvrait pour une formation en présentiel après les vacances d'été on ne manquerait pas de penser à eux.

L'installation des B stagiaires est reportée au 2 juin.

Un gros travail a été accompli par les agents de l'ENFiP pour mettre en place nombre de formations en distanciel. Cela a conduit à réaliser beaucoup de podcast et dans le même temps c'est un gros fond documentaire qui a été constitué.

Tout cela pourra être gardé pour être utilisé par la suite. Mais auparavant il faudra évaluer tout ce qui a été réalisé y compris en recueillant l'avis des stagiaires, sachant très bien que l'accès aux moyens d'information pour les stagiaires, peut être très inégal en fonction des situations individuelles personnelles ou géographiques.

Tout cela est valable dans les conditions actuelles, mais il faut garder à l'esprit qu'en Septembre on ne sait toujours pas à quelles contraintes nous devons faire face.

GRH 10 :

24 agents ont été présélectionnés, deux ont abandonné, reste 22 mais parmi ceux-là une personne doit passer devant un jury en distanciel car la première "audition" n'a pas donné entière satisfaction. A près cette audition l'ENFiP donnera le résultat de son évaluation au bureau RH2C.

Pour l'instant personne n'est prévenu, car il faut que le bureau RH2C donne son accord pour diffuser l'information. Donc 21 "bébé profs" sont réputés avoir donné satisfaction. L'objectif de l'ENFiP serait de pouvoir appeler les 22. Cela sera statué lors de la tenue d'une CAP nationale présidée par le bureau RH2C.

Stage Probatoire titularisation : A

Le stage se déroulera bien sur le lieu d'affectation définitive y compris pour les agents qui rejoindront un poste en centrale ou une Direction Nationale Spécialisée. Publication le 29 mai.

Cette revendication, portée notamment par FO-DGFIP a été satisfaite et évite ainsi un déménagement supplémentaire. Le bon sens l'a enfin emporté !

La note précisant les modalités du stage probatoire pour cette année particulière n'est toujours pas sortie ! FO-DGFIP a insisté sur la nécessité de sa publication rapidement.

Les passeports de formation supplémentaires, par rapport à l'année précédente, rendus indispensables du fait de la fermeture actuelle des écoles ne devront pas se dérouler (ou très peu) pendant le stage probatoire. Ils seront donc reportés après le 13 novembre.

Il faut encore des arbitrages au niveau de la DG car de fait la scolarité se retrouve allongée et ce n'est pas prévu dans les textes. Pour l'instant, c'est toujours une titularisation avec effet rétroactif au 1^{er} septembre qui est envisagée.

La prime de scolarité est versée pendant 12 mois mais l'ENFiP parle maintenant de 15 mois... Pourra-t-on la prolonger jusqu'en novembre et qu'en est-il aussi de la rémunération affectée au poste sur lequel sera positionné le stagiaire ?

Ces questions, pourtant importantes pour l'ensemble des stagiaires, n'ont pas trouvé de réponse auprès de l'ENFiP mais elle les a remontées au bureau RH1A car la décision n'est pas de son ressort.

Les dates de la Commission d'Evaluation des Compétences (CEC) et celle de la CAP de titularisation ne sont toujours pas fixées.

Il n'y aura pas de prise de congés possible durant le stage probatoire donc entre le 1^{er} septembre et le 13 novembre. Du 14 novembre au 31 décembre, les congés seront proratisés. Ce principe, s'il a été réaffirmé par l'ENFiP, sera discuté avec RH2C ...Cela pourrait évoluer.

Pour FO-DGFIP, les élèves doivent garder les mêmes droits à congés que précédemment, c'est à dire proratisation temporis à partir de septembre.

Quelques chiffres concernant l'épidémie :

Actuellement, 19 permanents sur 160 sont suspectés ou malades du Covid.

Au plus fort de l'épidémie 40 stagiaires auraient été touchés.

Pour les agents C :

Du 18 mai jusqu'à fin juillet, la formation se fera en distanciel, elle sera composée :

- d'une vidéo d'accueil par Monsieur Ramir,
- d'une reprise de certains cours tirés de la formation PACTE,
- ainsi que d'un résumé de certains cours de Formation Initiale.

Le test de fin de scolarité est toujours envisagé fin juillet.

Un référent sera nommé par établissement. Ses références seront communiquées aux stagiaires et ils pourront le joindre avec leur messagerie personnelle. En effet au début de cette formation les agents n'auront pas d'accès à la messagerie professionnelle et donc on leur ouvrira l'accès possible à la documentation des cours sur un site accessible par leurs mails personnels. Un message leur sera envoyé pour leur préciser toutes les modalités de connexion.

La migration vers leur messagerie pro sera activée progressivement à partir du 25 ou 26 mai.

Groupes prévisionnels par établissement (environ 20 élèves par groupe) :

Lyon : 15 ; Clermont : 25 ; Noisy : 20 ; Noisiel :13/14 ; Toulouse :4 .

Congés personnels des permanents – (texte de référence : ordonnance du 15 avril)

Les personnels de l'ENFiP sont rangés dans deux catégories distinctes : les nomades et les autres.

Ceux bénéficiant d'une connexion nomade sont considérés comme étant toujours en télétravail.

Pour les autres (en ASA) :

- il leur sera prélevé 5 jours ARTT pour la période du 16 mars au 16 avril.
- il leur sera prélevé 5 jours de congés pour la période du 17 avril à la fin de la première période d'urgence sanitaire (23 mai).
- Pour la prolongation de l'urgence sanitaire déjà décrétée : on ne sait pas...

PRA Plan de reprise d'activité et ASA :

Tous les agents dits nomades sont en télétravail donc les enseignants et les administratifs dont les tâches peuvent être réalisées en télétravail n'auront aucun jour de prélevé.

Pour les agents en ASA garde d'enfants : l'ENFiP va voir comment s'adapter.

- Jusqu'au 2 juin l'ENFiP fera preuve d'une appréciation "bienveillante" de la situation car on sait bien que la gestion des écoles primaires, qui relève de l'autorité des maires n'est pas uniforme sur le territoire national.

Il sera demandé aux chefs de service d'avoir une appréciation la plus fine possible de la réalité de la situation de chaque agent.

- A partir du 2 juin deux situations :

1- l'agent fournit une attestation de l'école de ses enfants indiquant qu'il n'y a pas école pour eux et l'agent déclare qu'il n'as pas de moyen de faire garder ses enfants : ASA pour l'agent.

2- l'agent choisit de ne pas mettre ses enfants à l'école. Il s'agit donc d'un choix individuel et dans cette situation il sera demandé à l'agent d'assumer ce choix en prenant des congés.

Ordinateurs :

La Direction Générale va financer 3000 portables pour L'ENFiP pour la rentrée prochaine, ce qui est une très bonne nouvelle !... Sauf que sur la dernière commande passée par la DG pour ses propres besoins, sur les 4000 portables commandés, seuls 1200 ont été reçus, il reste donc une petite inquiétude (pas sur la promesse... mais sur sa réalisation). En effet pour la rentrée l'ENFiP a besoin de ces ordinateurs puisque "les siens" ont été redistribués dans les services pour faciliter leur restitution par les stagiaires.

Formation socle des LEP/LA :

Cette formation est forcément raccourcie puisqu'en septembre, à cause de la rentrée des B, ils ne pourront être accueillis en présentiel que 4 semaines. Il y a de fait une perte de 2 semaines. Le choix des enseignements qui ne pourront être faits est en cours de réflexion.

Pour les 4 mois du bloc fonctionnel les stagiaires seront rattachés à la formation continue et participeront aux stages déjà dispensés pour les changements de métiers.

Bien sûr ce n'est pas la solution idéale mais c'est la solution possible dans le contexte bien particulier de cette année. Cette formation « métier » se fera dans les CIF et les ACIF.

B programmeurs :

Il reste un oral à organiser celui-ci sera fait en distanciel après que l'école se soit assurée que l'élève possède les moyens informatiques adaptés.

Modalité concours externe contrôleurs :

Toujours prévu mi-juin mais avec du conditionnel, pas de nouvelle date par rapport à notre dernière publication.

Les oraux seront réalisés avec distanciation.

Les DOMiens pourront bénéficier d'un oral à distance, c'est acquis mais il est inenvisageable de pouvoir le réaliser pour tous.

Dotation des CIFs/ACIFS en matériel en lien avec la crise sanitaire :

Normalement comme il existe une convention d'hébergement passée avec les directions locales, c'est à elles de fournir le matériel nécessaire ainsi que son renouvellement. Malgré cette situation, le siège garde quelques réserves au cas où, à la reprise en septembre, il manquerait des éléments essentiels (gel, lingettes...). Selon l'ENFiP le plan de reprise envisage une réduction de moitié des agents formés par les CIF/ACIFS...